



A La Berthenoux, le 24 novembre 2025

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale élective du Comité Départemental d'Équitation de l'Indre se tiendra le :

**4 Décembre 2025 à 19h00**  
en visioconférence

Les membres actifs au 31 août 2025 du Comité Départemental d'Équitation de l'Indre pourront voter exclusivement **par internet du lundi 24 novembre 2025 à 08h00 au jeudi 4 décembre 2025 à 14h00.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CDE).

### ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2025,  
Point n° 2 – Rapport financier et quitus 2025,  
Point n°3 – Budget prévisionnel 2026,  
Point n°4 – Questions diverses.

-----  
Les membres actifs seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site [www.cde36.ffe.com](http://www.cde36.ffe.com) dans la rubrique «Assemblée Générale CDE 36». Les statuts et règlement intérieur du CDE sont consultables sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (rubrique La FFE > Statuts et Règlements).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **11 décembre 2025 à 14h00.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une deuxième assemblée réunie sans condition de quorum le 11 Décembre 2025 à 19h30 en visioconférence

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Caroline BARRAULT  
Présidente du CDE INDRE